

## COMMANDÉ PUBLIQUE

# Décision n°2025-351 : AOT Distributeurs Alimentaires Aqualac – Aix-les-Bains Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire

1 DOCUMENT - Publié le 20 novembre 2025

**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**DÉCISION**  
N° 2025-351  
Décision n° : 13 001 205  
Publication n° : 14 001 205  
Visite : 17 001 205

**COMMANDÉ PUBLIQUE**  
Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du territoire public  
Distributeurs Alimentaires Aqualac – Aix-les-Bains  
Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire

Le Président du Grand Lac,

– Vu le code général des contrats (RGCT), notamment l'article L. 1821-10,  
– Vu les délibérations en date du 26 juillet 2025, du 23 mars 2021 et du 21 juillet 2021 portant  
élargissement du territoire communautaire au Président du Grand Lac,  
– Vu la convention temporaire, le 1er juillet 2021, entre le Grand Lac et la commune d'Aix-les-Bains,  
– Vu l'avis de la commission des procédures adopté le 3 juillet 2023.

Considérant que les distributeurs d'Aqualac sont sur le territoire d'Aix-les-Bains, en vertu de la  
concession de dommages lacustres,

Considérant que ce bien appartient au territoire public de l'EPIC et que toute occupation de ce bien  
nécessite une autorisation d'occupation du territoire public,

Considérant la nomination d'occupation temporaire du territoire public signée le 10 juillet 2021 avec la  
société EAMB DISTRIBUTION,

Considérant le nécessite de corriger le mention de la référence dans cette convention à l'article 1.

**DÉCISION :**

**ARTICLE 1 :**

On signe l'avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du territoire public du 10 juillet 2021  
avec la société EAMB DISTRIBUTION.

**ARTICLE 2 : NOTIFICATION**

Une copie de la présente sera adressée à :

- Ministère de l'Énergie,
- M. le Maire,
- La société EAMB DISTRIBUTION, représentée par M. Sébastien GILLARD, titulaire de l'autorisation.

Cette décision sera communiquée à sa notification et sa transmission au Préfet de la Savoie, au titre du service de l'appel.



**DEC\_2025-351.PDF**

**TÉLÉCHARGER** | (PDF, 781,0 KO)



**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLO  
OMÉRATION  
1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.